



## Procès-verbal du Conseil d'établissement de l'école Jeanne-Mance

**PROVINCE DE QUÉBEC  
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES  
ÉCOLE JEANNE-MANCE**

**Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement tenue le 29 septembre 2020 à 18h30 à l'école Jeanne-Mance via TEAMS.**

**ÉTAIENT PRÉSENTS :**

Karine Comtois	parent, <b>présidente</b>
Julie Larochelle	parent
Véronique Paré	parent
Angèle Brodeur	parent
Geneviève Legrand Durocher	parent
Stéphanie Châtelain	enseignante
Christine Giguère	enseignante
Pamela Morier	enseignante
Caroline Arsenaault-Meloche	personnel de soutien
Audrey Brosseau	service de garde

**PARTICIPAIENT ÉGALEMENT :**

Vincent Laporte	directeur
-----------------	-----------

**ÉTAIENT ABSENTS :**

-----

1.0 Ouverture de la séance

**La présidente Mme Comtois** accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance à **18h36**.

2.0 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par **Angèle Brodeur** et résolu que l'ordre du jour soit adopté.

**CÉ-29-20-001**

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

3.0 Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 17 juin et suivi au procès-verbal

Il est proposé par Véronique Paré et résolu que le procès-verbal du 17 juin 2019 soit adopté.

CÉ-29-20-002

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.0 Présentation des membres du CÉ

Les membres se présentent à tour de rôle.

5.0 Parole au public

Aucun public

6.0 Élection d'un président ou d'une présidente du conseil d'établissement

Audrey Brosseau propose Karine Comtois. Karine Comtois accepte.  
Angèle Brodeur propose Véronique Paré. Véronique Paré accepte.  
Audrey Brosseau propose un vote. Christine Giguère appui.  
Après deux votes, il y a toujours égalité entre Karine Comtois et Véronique Paré.  
Karine Comtois laisse la présidence à Véronique Paré.

CÉ-29-20-003

Mme Véronique Paré est élue présidente du CE pour l'année scolaire 2020-2021.

7.0 Élection d'un ou d'une vice-président (e) du conseil d'établissement

Julie Larochelle et Pamela Morier proposent Karine Comtois. Karine Comtois accepte.

CÉ-29-20-004

Mme Karine Comtois est élue vice-présidente du CE pour l'année scolaire 2020-2021.

8.0 Élection d'un ou d'une secrétaire du conseil d'établissement

Caroline Arsenault-Meloche se propose.

Mme Caroline Arsenault-Meloche est élue secrétaire du CE pour l'année scolaire 2020-2021

CÉ-29-20-005

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

9.0 Règles de régie interne du conseil d'établissement

Après discussion, il est proposé par Mme Christine Giguère de faire les modifications suivantes :

- Le mandat de la présidente et de la vice-présidente est d'un an.
- La vice-présidente substitue à la présidente en cas d'absence de celle-ci.
- Les cinq prochains conseil d'établissement seront le 3 novembre 2020, 16 février 2021, 6 avril 2021, 11 mai 2021 et 16 juin 2021.

Christine Giguère propose.

CÉ-29-20-006

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ par Stéphanie Châtelain

10.0 Dénonciation de conflit d'intérêt

Mme Véronique Paré, présidente demande aux membres de remplir le document "Dénonciation de conflit d'intérêt et de remettre le document à M. Laporte quand il est rempli."

## 11.0 Points de décision

### a) Adoption

#### i. Nomination d'un membre de la communauté

Mme Karine comtois propose un pompier.

Mme Véronique Paré propose un conseiller municipal.

Mme Karine Comtois propose une bibliothécaire.

Il est proposé par Mme Julie Larochelle que M. Vincent Laporte ou Mme Véronique Paré envoie une demande pour chaque candidat.

Julie Larochelle propose

CÉ-29-20-007

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### ii. Budget école

M. Laporte nous explique le document du budget école. Il doit être approuvé avant le 30 septembre. Les membres doivent répondre par courriel d'ici demain pour être dans les temps.

### b) Approbation

#### i. Effets scolaires Passe-Partout

M. Laporte nous explique le document des effets scolaire de la passe-partout.

Il est proposé par Mme Genevière Legrand Durocher que la liste d'effets scolaire soit approuvée.

CÉ-29-20-008

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### ii. Effets scolaires pour l'École virtuelle 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> année

M. Laporte nous explique le document des effets scolaire de l'école virtuelle.

Il est proposé par Mme Pamela Morier que la liste de l'école virtuelle soit approuvée.

CÉ-29-20-009

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### iii. Règles de fonctionnement du Service de Garde

Mme Audrey Brosseau mentionne les modifications apportées dans le document des règles de fonctionnement du SDG. Karine Comtois propose les modifications.

CÉ-29-20-010

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## 12.0 Consultation

### a) Utilisation du budget du conseil d'établissement

M. Vincent Laporte, directeur, se questionne pour avoir des \$ pour offrir des collations pour les enfants dans le besoin. Mme Véronique Paré mentionne d'aller voir vers la Fondation Gaétan Vachon, que nous avons eu l'an dernier avant d'aller plus loin. Il y a discussion sur un repas de fin d'année pour les membres du CE, des collations au CE en présentiel. On pourra évaluer le besoin plus l'année va avancer.

**b) Photo scolaire**

Mme Paré se questionne sur les photos scolaires 2020-2021. Elle demande s'il y a des photos de prévues. Pas de photos de prévues pour le moment.

Mme Karine Comtois se propose de faire les photos sur une clé USB.

Véronique Paré demande que les membres du conseil acceptent par courriel suite aux détails qui nous seront acheminés.

13.0 Information

a) Rentrée COVID

M. Laporte mentionne que l'équipe a travaillé d'arrache-pied dans le but d'organiser une rentrée des plus sécuritaires et rassurante pour les élèves. Une grande partie des 4 journées pédagogiques a été utilisée à ces fins et ça a mis beaucoup de pression sur l'équipe enseignante afin qu'elle prépare aussi tout le reste qu'une rentrée exige.

b) Travaux sur l'école

M. Laporte mentionne que les travaux ont repris et que les élèves pourront bientôt profiter de la lumière naturelle puisque d'ici deux à trois semaines, l'ensemble des fenêtres devrait être changé. Les dérangements auront été somme toute minimes.

c) Protocole local d'urgence

M. Laporte explique qu'un protocole a été établi en collaboration avec son équipe afin d'être prêt pour un retour (partiel ou total) en confinement.

d) Suivi du fonds à destination spéciale

M. Laporte nous présente un document qui explique les fonds qu'il y a dans le FDS.

14.0 Parole aux membres

a) Parents (OPP)

Communauté Comité consultatif des parents

Le c.c. de l'OPP est constitué de 8 parents. La prochaine réunion du comité consultatif aura lieu bientôt pour la nomination des rôles.

b) Représentant au comité de parents

Mme Véronique Paré est la représentante et Mme Angèle Brodeur comme substitut. L'AGA du comité de parents est demain le 30 septembre.

c) Représentant de la communauté

Aucun représentant

d) Personnel de soutien

Mme Audrey Brosseau mentionne qu'elle peut compter sur une équipe complète et expérimentée et que cela facilite un début d'année plus exigeant qu'à l'habitude.

e) Personnel professionnel

f) Personnel enseignant

Mme Pamela Morier fait état du dynamisme et de la volonté de bien faire de l'ensemble de ses collègues et souligne la belle énergie de tous en ce début d'année fort exigeant. Elle ajoute qu'il fait bon de revoir les élèves dans un contexte un peu plus « normal » et nous nous croisons tous les doigts pour ne pas retourner en confinement. Mesdames Giguère et Chatelain abondent dans le même sens.

15.0 Parole au public

Aucun public

16.0 Mot de la présidente

Mme Paré mentionne qu'elle veut de la collaboration envers tous et que les parents sont là pour aider.

CÉ-29-20-011

#### 17.0 Mot de la direction

M. Laporte fait état de la belle énergie de l'équipe école et du dévouement de celle-ci. Par contre, il s'inquiète du support et de la collaboration des parents de la communauté qui se seraient montrés sévères par le passé. Il dénote que son équipe école a une confiance fragile et qu'il est important pour lui de ressentir la confiance de la communauté et que l'on prenne tous soins de son équipe. Il en va de la stabilité de l'équipe et donc de la qualité du service offert par l'école. Il lance un appel à la solidarité en prévision de cette année qui s'annonce remplie de défis. Aussi, Mme Brosseau ajoute que les réseaux sociaux sont synonymes de négativismes à Ste-Angèle-de-Monnoir (*spotted* Ste-Angèle) et qu'il serait important d'éviter ce genre de canal de communication et plutôt encourager les échanges constructifs avec les membres du personnel concernés.

#### 18.0 Autres points

-Projet l'enfant s'éveille... s'émerveille

Mme Paré mentionne que ce projet est présent dans notre MRC de Rouville et que nous y avons accès. Elle explique brièvement le projet. Elle demande aux membres du personnel si c'est un projet qui les intéresse. Les membres mentionnent qu'ils feront le message aux enseignants concernés. La Fondation pro études vise la persévérance scolaire.

#### 19.0 Levée de l'assemblée

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par Julie Larochelle et résolu que la séance soit levée à 21h15.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

\_\_\_\_\_  
signature de la direction

\_\_\_\_\_  
signature de la présidente